

MAÎTRISE D'ŒUVRE

Architecte et/ou maître d'œuvre (adresse)	<input type="checkbox"/> Mission limitée au dépôt du permis de construire		
.....	<input type="checkbox"/> Mission limitée à la conception		
.....	<input type="checkbox"/> Mission limitée à la direction et surveillance		
Assureur décennal si connu	<input type="checkbox"/> Mission complète		
.....			
Contrôleur technique (adresse)	<input type="checkbox"/> L	<input type="checkbox"/> LP	<input type="checkbox"/> PV
.....	<input type="checkbox"/> PH	<input type="checkbox"/> TH	<input type="checkbox"/> SH
.....	<input type="checkbox"/> E	<input type="checkbox"/> Autres

Étude de sol ? Oui Non

Nom du bureau d'étude de sol : Type mission :

Le maître d'ouvrage assume-t-il certaines missions de maîtrise d'œuvre ? Oui Non

Si oui, lesquelles :

2 - GARANTIES

GARANTIES PROPOSÉES

Dommages ouvrage : INCLUS
À concurrence du coût total des travaux de réparation des dommages à l'ouvrage

Dommages immatériels (uniquement pour les travaux neufs supérieurs à 700 000 €) : INCLUS
Limitée à 10 % du coût des travaux avec un maximum de 1 000 000 €

Garantie bon fonctionnement (uniquement pour les travaux neufs supérieurs à 700 000 €) : INCLUS
Limitée à 20 % du coût des travaux avec un maximum de 1 000 000 €

Garanties des existants :

Pour les travaux de rénovations allant jusqu'à 1 000 000 € TTC INCLUS
Limitée à 20% du coût des travaux avec un maximum de 200 000 €

Pour les travaux de rénovations supérieur à 1 000 000 € TTC :

10 % du coût des travaux avec un maximum de 400 000 € Oui Non

20 % du coût des travaux avec un maximum de 800 000 € Oui Non

30 % du coût des travaux avec un maximum de 1 200 000 € Oui Non

Constructeur non réalisateur Oui Non

À concurrence du coût total des travaux de réparation des dommages à l'ouvrage

Responsabilité civile maître d'ouvrage (uniquement pour les opérations supérieures à 500 000 € HT) Oui Non

Tous risques chantier (uniquement pour les opérations supérieures à 500 000 HT) Oui Non

PIÈCES À COMMUNIQUER

Pour l'étude du dossier :

- questionnaire

Pour l'établissement du contrat Dommages Ouvrage :

- devis signé et règlement ;
- descriptif sommaire ;
- rapport de sol le cas échéant ;
- plans (coupe, masse, façade) ;
- convention de contrôle technique ;
- permis de construire ;
- DOC (document CERFA) ;
- liste des intervenants, détaillée par lot ou par mission ;
- attestations RC décennales des principaux intervenants-locateurs d'ouvrage, à minima :
 - architecte,
 - maître d'œuvre,
 - BET sol,
 - bureau de contrôle,
 - titulaires des lots principaux (fondations, maçonnerie gros-oeuvre, charpente, menuiseries extérieures), en cours de validité à la DOC et comportant les activités garanties qui correspondent aux lots attribués.

Déclaration du risque :

Le proposant atteste que les déclarations ci-dessus sont, à sa connaissance, conformes à la vérité. Il reconnaît avoir été informé que toute inexactitude ou réticence dans ses déclarations est susceptible d'entraîner, le cas échéant, les sanctions prévues par les articles L. 113-8 (nullité du contrat pour réticence ou fausse déclaration intentionnelle) et L. 113-9 du Code des assurances (réduction proportionnelle de l'indemnité en cas d'omission ou d'inexactitude sans mauvaise foi).

Informations nominatives :

Toutes les informations recueillies sont nécessaires à la gestion du dossier. Elles ne seront utilisées par l'assureur ou les organismes professionnels que pour les seules nécessités de cette gestion ou pour satisfaire aux obligations légales ou réglementaires. Le proposant peut avoir accès aux informations le concernant et les faire rectifier en s'adressant à l'assureur (art. 36 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés).

Fait à : Le :

3 - INTERVENANTS

ANNEXE 1 – ENTREPRISES

LOTS RÉALISÉS	NOM DE L'ENTREPRISE	N° SIRET	ADRESSE	ASSUREUR RC DÉCENNALE	NUMÉRO DE CONTRAT
Fondations – Gros œuvre					
Charpente					
Couverture					
Menuiseries extérieures					
Menuiseries intérieures					
Plâtrerie – cloisons					
Revêtements de sols en matériaux durs (carrelage...)					
Revêtement de murs en matériaux durs (faïence...)					
Ravalement de façade					
Plomberie – Sanitaire					
Chauffage – Climatisation					
Électricité					
Bardage					
Étanchéité (toiture - terrasse)					
Isolation extérieure					
Autres					

ANNEXE 2 – ASSURANCE DES DOMMAGES AUX EXISTANTS

(à ne compléter que s'il y a des travaux sur existants)

DESCRIPTION DES TRAVAUX NEUFS PROPOSÉS À L'ASSURANCE							
<p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>							
OUVRAGES SUR LESQUELS SONT EXÉCUTÉS LES TRAVAUX NEUFS (EXISTANTS)							
Année de leur construction			Usage après travaux				
Usage avant travaux				
NATURE DES TRAVAUX NEUFS							
Renseignements techniques		OUI	NON	Renseignements techniques		OUI	NON
Les travaux neufs comportent-ils une ou plusieurs des opérations suivantes :				Les travaux neufs comportent-ils une ou plusieurs des opérations suivantes :			
Création de sous-sols supplémentaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Création de sous-sols supplémentaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Renforcement des fondations existantes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Si oui, coût des travaux :	€		
Reprise en sous-œuvre des fondations	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Réalisation du cuvelage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Création de nouveaux points de fondations	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Si oui, coût des travaux :	€		
Surélévation des existants	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Isolation thermique par l'extérieur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Suppression d'éléments porteurs existants	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Si oui, coût des travaux :	€		
Création ou remplacement d'éléments porteurs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					
Intervention sur éléments porteurs existants	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					

Gestineo – SAS de courtage d'assurance au capital de 100 000 € – SIREN 533 443 696 – RCS Lille Métropole – N° Orias : 11 062 847 – www.orias.fr